



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 23/10/2020

UN PROTOCOLE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS COMMISES À L'ENCONTRE DES ÉLUS

Les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychologique mais également les menaces, outrages, actes d'intimidation et dégradations commises à l'encontre des élus nécessitent vigilance et réactivité, ainsi que cela a été rappelé par les circulaires du garde des Sceaux des 6 novembre 2019 et 7 septembre 2020.

Par ailleurs, la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019 a renforcé la protection juridique des élus ainsi que les pouvoirs de police du maire.

C'est dans ce cadre que le préfet de la Charente-Maritime, le procureur de la République près le tribunal judiciaire de La Rochelle, le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Saintes, le président de l'Association départementale des maires, la directrice départementale de la sécurité publique et le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale signeront un **protocole de prévention et de lutte contre les infractions commises à l'encontre des personnes investies d'un mandat électif** :

**Mardi 27 octobre à 17h15
en salle Jean Moulin, 36 rue Réaumur, La Rochelle
préfecture de la Charente-Maritime**

A travers ce protocole, les parties prenantes affirment leur volonté de :

- prévenir les infractions grâce à des échanges d'information et des mesures de coordination opérationnelle ;
- faciliter le dépôt de plainte afin que puissent intervenir rapidement l'identification des auteurs et, à l'issue d'une enquête, une réponse pénale adaptée à la nature et à la gravité des faits ainsi qu'à la personnalité du mis en cause.

La presse est cordialement invitée à la présentation et à la signature de ce protocole

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)